



COMMUNICATION, VIE DÉMOCRATIQUE

# La Ville de Guérande solidaire de la filière halieutique et du monde agricole

Un vœu a été présenté ce mercredi 31 janvier par la majorité à l'ensemble des élus du conseil municipal et voté à l'unanimité lors du conseil municipal.

*Publié le 31 janvier 2024*

**Alors que la mobilisation nationale des professions agricoles se poursuit, la Ville de Guérande souhaite exprimer son soutien à celles et ceux qui font vivre la pêche et l'agriculture. Un vœu a ainsi été présenté ce mercredi 31 janvier par la majorité à l'ensemble des élus du conseil municipal et voté à l'unanimité. Ils demandent des actions concrètes permettant de pérenniser l'activité des agriculteurs, simplifier leur quotidien, les accompagner dans la transition écologique et défendre leur production face à la concurrence déloyale engendrée par les marchés internationaux.**

**« Face à la lourdeur des normes administratives et en raison du contexte international, les agriculteurs et les pêcheurs de Loire-Atlantique manifestent leur colère. Ils expriment ainsi avec leurs propres méthodes de revendications le malaise profond qui est le leur : la plaie est béante et ne peut se refermer qu'avec des solutions pérennes et durables pour leurs métiers.**

L'agriculture tient un rôle majeur en Loire-Atlantique, avec près de 5 000 exploitations où salariés et indépendants travaillent la terre pour nous nourrir. La filière halieutique est quant à elle une activité identitaire de notre territoire, avec les ports de pêche de La Turballe et du Croisic, qui représentent environ 872 emplois dont 218 marins pour plus de 7 000 tonnes de poissons débarquées en 2023.

Depuis de nombreuses années, ces filières sont engagées en faveur de la transition écologique et montrent à de multiples reprises leurs engagements en faveur de pratiques plus durables et respectueuses de la biodiversité.

Une agriculture vivante et une pêche durable, rémunérant correctement ceux qui la servent, est une condition indispensable à l'équilibre de ces secteurs auxquels les élus sont profondément attachés. Le cri d'alarme des professionnels, à l'échelle nationale et européenne, doit être entendu par toutes les autorités publiques en charge de ces secteurs d'activités. Des réponses concrètes, pour aujourd'hui et à plus long terme, sont la condition de la pérennité de l'activité agricole et de la filière halieutique au service du pays et des communes.

Par ce vœu, les élus de la Ville de Guérande souhaitent affirmer leur soutien à la filière halieutique et au monde agricole et demandent au Gouvernement français de :

- PROPOSER des solutions aux représentants de ces filières pour définir, ensemble, des solutions à court, moyen et long terme pour garantir la pérennité de leur activité ;
- SIMPLIFIER l'ensemble des contraintes administratives et réglementaires que subissent ces activités ;
- SOUTENIR économiquement les professionnels dans la transition écologique nécessaire à leurs activités ;

• DÉFENDRE la filière halieutique et le monde agricole face à la concurrence déloyale engendrée par les marchés internationaux. »

Par ce vœu, la Ville de Guérande confirme son attachement à l'agriculture locale et à celles et ceux qui la font vivre et tient à leur réaffirmer son soutien. A ce titre, elle continuera à faire appel eux dès que cela sera possible. C'est notamment le cas aujourd'hui pour la fourniture des restaurants scolaires et les paniers repas destinés aux aînés de la ville, grâce au concours de plusieurs producteurs :

- Mezerac, Saint-Lyphard / Fromages, laitages
- Lemoine, Guérande / Légumes
- Ferme Gisneau, Saint-Michel Chef-Chef / Laitages
- Boucherie Prampard, le Croisic
- Sébillet, Guérande / Pain
- Princet, Guérande - La Madeleine / Pain
- Vergers du Littoral, Herbignac / Fruits et légumes
- Charteau, Saint-Molf / Sel
- Ruchers du Pays Blanc, Assérac / Miel et pain d'épice
- Ferme Lait Prés-Vert, Guérande



Ville de  
**Guérande**

**HOTEL DE VILLE**

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

**HORAIRES :**

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h